L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI, 11 JUIN 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A vendre, à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
13 mai—1mois.

A LOUER.

Moitié de maison à louer, comprenant deux chambres, cuisine et cabinet, avec cour, hangar et écurie pour sept animaux, située rue Johnson No 132, entre St Pierre et le Canal Carondelet. 7 juin—1 sem.

UNE vacherie à louer.—Capacité 32 places; coin St Ferdinand et Claiborne. Prix modérés. S'adresser 20 rue Toulouse.
29 mai—2 sem.

VENTES A L'ENCAN

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Propriété cottage à deux corps de logis, No 291 rue Dryades.

Dans l'affaire de W. H. Lewis Jr. vs. W. H. Lewis Sr. et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 19,413.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet, SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu et conformément à un jugement rendu le 4 février 1887, et signé le 10 février 1887, par l'Hon. Juge F. A. Monroe, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. Dossier No 19,413, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan:

Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Delord, désigné par le No 25 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville, le 30me jour de janvier 1829, et mesurant, au pied français, conformément au dit acte, cinquante-trois pieds dix pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de cent quatre-vingt-un pieds et trois pouces et demi sur la ligne qui le sépare du faubourg Saulet, soixante-quatorze pieds et un pouce de largeur dans le fond, séparé par les lots 14 et 15, et … pieds sur l'autre ligne.

Conformément à un plan récemment fait par Williams et Patton, voyers, le dit lot de terre mesure, au pied américain, 57 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 193 pieds 2 pouces et 4 lignes sur le côté près la rue Calliope et 191 pieds 10 pouces sur le côté près la rue Delord, et une largeur dans le fond de 78 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins; le dit plan est daté du 28 décembre 1885, est maintenant déposé à l'emplacement de la vente. Les améliorations sont un cottage à deux corps de logis connu comme No 291 rue Dryades.

Cette propriété est maintenant louée à raison de $28 par mois.

Conditions—Comptant en billets des Etats-Unis. Dix pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant James Zacharie Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur, … les taxes dues en 1887.
1er juin—1,8,15,22,29—2juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, effets mobiliers et action.

Succession de Jos. Preble.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,698.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur. Bureaux No. 9 rue Carondelet—LUNDI 20 juin 1887 à 11 heures A. M. à la salle d'encan de E. Curtis, rue Royale entre Douane et Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en date du 6 juin 1887. Dossier No 20,698 pour le compte de la susdite succession il sera vendu—

Un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers. Aussi: tous les droits titres et intérêts de la succession de Jos. Preble dans une certaine action du stock de la Louisiana Branch Pilots Association. Le tout conformément à un inventaire déposé à la dite cour ci-dessus désignée.

Conditions—Comptant. 9juin—9 au 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philip Thompson vs. Delia F. Finnegan et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21,300—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 13 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain, avec les avantages qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Delachaise, Chippewa et Jersey et l'Avenue de la Louisiane, désigné par le numéro dix (10) sur un plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 22 mai 1882, et mesurant, conformément au plan susmentionné, trente pieds et neuf pouces de face à l'Avenue de la Louisiane, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds et face à la rue Chippewa et forme l'encoignure de la rue Chippewa et de l'Avenue de la Louisiane, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que la défenderesse Mme Finnegan, a acquise de Louis P. Delachaise, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, en date du 30 avril 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 juin—11 18 25 juil 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un cheval, buggy, wagon bois de charpente, etc.

Drake & Marks vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,266—En vertu d'un ordre de vente daté du 7 juin 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 18 juin 1887, rue Dryades No 293, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 cheval sorel, un wagon à ressorts et à quatre roues, un buggy avec capote, un lot de bois de charpente et des matériaux à construction de seconde main.

Aussi en la même occasion et au même endroit un lot de comptes ouverts.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et Syndic dans l'affaire ci-dessus.
8 juin—8 11 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Marrière vs. Mary F. Woods, veuve de Henry J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,964—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St. Denis, Dryades, Sixième et Washington: le dit lot mesure quarante huit pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Richard C. Stockton, conformément à un acte passé pardevant Wm. R. Ker, notaire, en date du 3 décembre 1885.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10 17 24 31—juin 7,11.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pierre Lange vs. Mr et Mme Henry Reddix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,917—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Chartres anciennement Moreau, Marigny et Royale anciennement Casacalvo, mesurant trente pieds de face à ladite rue Mandeville, soixante pieds de profondeur sur la ligne qui la sépare de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Marie J. Prewot, trente pieds sur la ligne qui la divise de la propriété d'Adelaide Gaunchon ou ses héritiers; puis quinze pieds sur une ligne parallèle à la rue Mandeville, et à partir du bout de la dernière ligne mesurant trente pieds sur une ligne perpendiculaire à la ligne du fond, et quarante cinq pieds de large sur la ligne du fond; le tout ci-dessus selon un certain plan dressé par A. Diettel Jr. voyer, en date du 13 novembre 1880, une copie duquel est annexée à un acte ci-dessous mentionné passé pardevant W. J. Castell, notaire, les mesurages sont plus ou moins au pied américain, conformément au dit plan de Diettel.

Etant la même propriété que Mme Reddix a acquise de la succession de Mme Louisa Daly conformément à un acte exécuté le 11 janvier 1882 pardevant W. J. Castell, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 114, folio 852.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10,17 24 31—juin 7,11

VENTES PAR LE CONSTAB

George White vs. Benigo Salmon.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. No 9,208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wm. Vourhies juge de la dite Cour, je procéderai à la vente à l'encan, au No 17 Place Commerciale MERCREDI, 15 juin 1887, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un coffre-fort en fer.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
4juin—3f. en 10 j.

CEMENT WORKS.

PAVEMENT en Ciment de Banquettes, Jardins et Magasins réduit à $7 la yarde carrée, et 5 et 10 pour cent d'escompte.

Tombes en monolithe à vendre au Cimetière St. Louis, Esplanade, de $200 à $2500.

A. CHEVALIER, No. 25 rue Toulouse.
8avril—6m—dim.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

De Grande Valeur.

Propriété améliorée dans le Deuxième District.

Coin des rues Dumaine et Royale, jolie maison à double corps de logis.

No 146 rue Roman, entre Dumaine et Ste-Anne, jolie maison à double corps de logis, presque neuve

Coin des rues Dumaine et Galvez, maison élégante à double corps de logis.

No. 180 rue Prieur, entre les rues Dumaine et St-Philippe, cottage retiré de la rue.

Vente péremptoire pour clore une succession de Mme G. Mailhes.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale.—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade:

1° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Anne, Derbigny et Roman, désigné par la lettre A, d'après un plan dressé par A. de Armas, sous-voyer de la ville, daté le 30 avril 1887, lequel dit lot mesure d'après le dit plan 33 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Dumaine, sur 64 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Roman, et fait partie du lot désigné par le No 9, sur un plan particulier dressé par G. A. Castaing. Les améliorations comprennent la jolie maison en bois à double corps de logis, recouverte en ardoises ayant 4 chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., et connue par le numéro municipal 316 rue Dumaine.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Ste Anne et Roman, désigné par la lettre B, d'après le plan ci-dessus mentionné de A. de Armas et mesurant d'après ce dit plan 63 pieds 9 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 33 pieds 1 pouce et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une élégante maison en bois à double corps de logis recouverte en ardoises avec 4 chambres, cuisine ayant deux chambres, hangar pour blanchir, citerne, lieux d'aisance, etc, connue par le numéro municipal 146 rue Roman.

3° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Galvez et Johnson, désigné par la lettre A, d'après un plan dressé le 16 mai 1867, par J. A. D'Hemécourt, sous-voyer; le dit lot forme le coin des rues Dumaine et Galvez, et mesure en mesure américaine 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Galvez. Les améliorations comprennent une maison élégante en bois à double corps de logis recouverte en ardoises avec attic contenant en tout environ 8 chambres et 2 cabinets, une cuisine à deux étages avec 2 chambres de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, etc., et connue par le numéro municipal 379 rue Dumaine.

4° Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Prieur, Johnson et St Philippe, étant partie du lot No 11, d'après un plan dressé par Giroux et Castaing, le 13 janvier 1851 et mesure 30 pieds de face à la rue Prieur sur 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux corps de logis retirée de la rue, avant 4 chambres, cuisine lieux d'aisance, puits, citerne, etc., connue par le numéro municipal 180 rue Prieur.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, la clause de 10 0/0 pour frais d'avocat en cas de procédures pour recouvrer le paiement des billets ou toute partie de ceux ci et toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs devront tenir les bâtisses assurées pour un montant qui sera fixé par les parties intéressées et transférer la police au détenteur des billets, rembourseront les primes non expirées d'assurance, assumeront les taxes de l'année 1887 au dessus du prix d'adjudication et déposeront 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.
11 juin—11 12 18 au jour de la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison élégante et complète No 221 Chemin du Bayou, entre les rues Marais et Trémé, près de l'Eglise de St-Augustin.

Succession de Mme Margaret Karcher, épouse décédée de Nicholas Kuntz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier B. No. 18,734.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale.—SAMEDI 18 juin à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasins entre la rue Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 13 mai 1887 pour le compte de la susdite succession—

Un vaste terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Chemin du Bayou Barracks, Marais et Trémé mesurant 63 pieds 11 pouces 7 lignes de façade sur le Chemin du Bayou sur 152 pieds 11 pouces 5 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue des Marais, et 115 pieds 1 pouce 3 lignes du côté de la rue Trémé, face à la rue Chemin du Bayou à la limite de la profondeur du dit terrain, puis sur une ligne vers la rue Marais 12 pieds 6 pouces, de là sur une ligne inclinée vers le Chemin du Bayou 1 pied de là sur une ligne parallèle vers la rue des Marais, et allant aboutir au dit terrain sur le côté de la rue des Marais, 51 pieds 4 pouces 4 lignes.

Les améliorations comprennent la résidence ci-dessus connue par le No 221 Chemin du Bayou et ayant une grande galerie devant et derrière, corridor au centre, salons doubles avec portes à coulisse, deux chambres à coucher et une grande salle à manger s'étendant sur toute la largeur de la maison, un attic avec deux grandes chambres à coucher et cabinets dans l'attic, gaz dans toute la maison.

Une cuisine en bois à deux étages, recouverte en ardoises, ayant une chambre, salle et une étable et deux chambres à coucher, avec galerie sur le côté au second étage, aussi une autre bâtisse à un étage, contenant une grande chambre … citerne de 1000 gallons, hydrant.

La façade et le côté sont ornés de plates-bandes avec un grand nombre d'arbustes et plantes d'ornements. Les allées sont pavées en briques ainsi que la grande cour qui se trouve entre la bâtisse principale et celle du fond.

Termes et conditions—Un tiers comptant, un tiers à un an du jour de la vente, un tiers à deux ans du jour de la vente, ces deux derniers tiers en billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir du jour de la vente et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue avec les stipulations accoutumées de 10 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets ci-dessus, assurance de la propriété pour le montant des billets frais, &c, honoraires, dûs jusqu'à parfait paiement, avec clause de non aliénation.

Acte de vente pardevant C. G. Andry, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel devra en outre acquitter les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1887.
14 mai—14, 21, 28 mai, 4, 11, 18 juin

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Auguste Paul, Peter Odenwald vs. Henrietta Odenwald et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 20,413.

Vente pour opérer un partage entre héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureaux No. 79 rue Bienville—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Natchez et Gravier, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 17 mai 1887 et signé le 23 mai 1887, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 4 du carré d'ilet No 21, borné par les rues Galvez, Bienville, Miro et Conti, mesurant 27 pieds 4 pouces de façade rue Galvez, sur 118 pieds 1 pouce de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan de A. D'Hemécourt, daté du 16 juillet 1853, et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Cette propriété est celle qu'avait acquise par achat M. Louis Mathé, ainsi qu'il appert d'un acte pardevant R. J. Kerr, ancien notaire, en date du 25 mars 1874.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887, en sus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux de la vente.

L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 juin—4 11 18 25 juil 2 9

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR WARREN HOMES encanteur—MERCREDI, 29 juin 1887 à 2 heures p. m., à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, rendu le 27 mai 1887, dans l'affaire intitulée: succession de H. M. & L. M. Hyams, dossier No. 339 de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante, à savoir—

Un morceau de terre dans la paroisse Rapides, dans cet Etat, étant le quartier sud ouest du quartier sud-ouest de la section 1, township 5, nord du range 4, ouest du district des terres, nord de la Rivière Rouge, contenant 48 59-100 acres.
28 mai—1 f par sem pendant 30 jrs.

PAR WARREN HOMES, encanteur.—SAMEDI, 11 juin 1887, à la Bourse d'encan de l'Arcade, à 2 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire intitulée: Succession d'Engle Bart. No 20,333 du dossier de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique pour du comptant:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Lafayette, Musique, Remparts et St Claude. Il mesure au pied français, trente-un pieds huit pouces et six lignes de façade rue Lafayette sur soixante-dix pieds deux pouces et neuf lignes de profondeur.

L'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur. 11 mai—

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St-Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches de l'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.
7 août—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Actions du Union Sanitary Excavating Company.

Ustensiles de cuisine, meubles de maison, etc.

Succession de Geo. H. Engelbrecht.

No 21,280.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—MARDI, 21 juin 1887, à midi et demi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 juin 1887, pour le compte de la susdite succession—

12 actions du fonds-capital du Union Sanitary Excavating Company of New Orleans.

Aussi:

En vertu du même ordre, il sera vendu, au No 46 rue Royale, entre Bienville et Douane, à 10 heures A. M.—

Un assortiment de meubles de maison, ustensiles de cuisine, etc.

Conditions—Comptant. 10 juin—

Placement d'argent rémunérateur

—DANS L'ACHAT DE—

Propriétés des mieux situées dans le Quatrième District.

Au No 72 rue Rousseau, entre les rues Adèle et Joséphine, un joli cottage élevé de terre.

Du No 46 au No 60 rue Adèle, entre les rues Rousseau et Tchoupitoulas, maisons double.

Au coin des rues Rousseau et Adèle, un terrain vague.

Aux Nos. 40 et 42 rue St. André, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, et faisant face à la rue Adèle, une maison double.

Aux Nos. 358 et 358 1/2 rue St. Thomas, entre les rues St. André et Ste. Marie, un joli cottage.

Anna Knotzsch et als. vs. Albert Knotzsch et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No. 21,112.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 2 juin 1887, et signé le 8 juin 1887, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Rousseau, Adèle, Tchoupitoulas et Joséphine, désigné par la lettre A sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, daté du 6 avril 1887 et mesurant au pied américain 55 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue Rousseau, sur une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces.

Les améliorations portant le No 72 rue Rousseau, consistent en un élégant cottage couvert en ardoises, à distance de la rue, fondations en briques d'environ 7 pieds d'élévation, galerie avec rampe en fer, corridor, salon et 2 chambres à coucher, cuisine, dépendances attenantes avec salle à manger, cuisine et 4 chambre, cabinet, larges galeries, cabinets. Il y a 3 grandes citernes sur des fondations de briques formant caves, deux desquelles sont installées avec citerne… Le terrain est tracé en jardin, il y a de nombreux arbres fruitiers en rapport, beaux orangers doux, figuiers, pêchers, grenadiers, etc., aussi beaucoup d'arbrisseaux et de rosiers. La cour de devant et l'allée latérale sont pavées en briques, et au fond de la cour il y a un poulailler. La propriété est construite de telle façon qu'à peu de frais on en pourrait faire une maison double.

2° Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Tchoupitoulas, Joséphine et Rousseau, désigné par la lettre B sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 6 avril 1887, et mesurant au pied américain, 32 pieds 8 pouces de façade rue Adèle sur 72 pieds de profondeur et de façade rue Rousseau, formant l'angle des deux rues.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Joséphine, Rousseau et Tchoupitoulas, désigné par la lettre C sur un plan d'Edgar Pilié architecte le 6 avril 1887, le terrain mesure 31 pieds de façade rue Adèle sur une première profondeur de 30 pieds 2 pouces du côté de la rue Rousseau, de là sur une ligne oblique, s'étendant vers la rue Rousseau, 3 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas 3 pieds; de là sur une seconde profondeur vers la rue Joséphine 36 pieds 10 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine et mesurant vers la rue Rousseau 32 pieds 8 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Rousseau s'étendant vers la rue Adèle, 72 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée en commun avec le terrain D qui le touche.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Adèle, Tchoupitoulas, Rousseau et Joséphine désigné par la lettre D sur un plan d'Edgar Pilié architecte daté du 6 avril 1887, terrain mesurant 28 pieds de façade rue Adèle, sur une première profondeur de 30 pieds 2 pouces du côté de la rue Rousseau, de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Joséphine 5 pieds 1 pouce; de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle s'étendant vers la rue Rousseau 3 pieds, de là sur une seconde profondeur s'étendant vers la rue Joséphine et parallèle à la rue Rousseau de 36 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine s'étendant vers la rue Tchoupitoulas 31 pieds 3 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Rousseau s'étendant vers la rue Adèle 36 pieds 10 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle, s'étendant vers la rue Rousseau 3 pieds, de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Adèle 5 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Rousseau s'étendant vers la rue Adèle, 30 pieds 2 pouces, ensemble avec l'usage de deux allées en commun avec les terrains C et E.

5° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Adèle, Rousseau, Tchoupitoulas et Joséphine, désigné par la lettre E sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, en date du 6 avril 1887, terrain mesurant 30 pieds 6 pouces de façade rue Adèle, sur une première profondeur de 30 pieds 2 pouces, de là sur une ligne oblique, s'étendant vers la rue Joséphine, 5 pieds 1 pouce; de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle s'étendant vers la rue Rousseau, 3 pieds; de là sur une seconde profondeur de 36 pieds 10 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 32 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas s'étendant vers la rue Adèle, 72 pieds; ensemble avec l'usage d'une allée en commun avec le terrain E.

Les améliorations sur les terrains désignés par les lettres C, D, E et F se composent de cottages en bois à un étage, couverts en ardoises, avec bâtisses attenantes de 3 chambres à chaque cottage, citernes, lieux d'aisance. Ces cottages portent les Nos 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58 et 60 rue Adèle.

7° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-André, Adèle, Tchoupitoulas et Rousseau, faisant face rues Adèle et St-André, et mesurant, au pied américain, 30 pieds 6 pouces et 4 lignes de façade rue St André, 30 pieds 5 pouces et 2 lignes rue Adèle, sur des profondeurs de 127 pieds 9 pouces d'un côté, et 139 pieds 2 pouces de l'autre.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois à un étage, couvert en ardoises, ayant 2 chambres et galerie de chaque côté avec une cuisine double à deux étages, en bois, ayant 4 chambres de chaque côté, 4 citernes, lieux d'aisance, etc., portant les Nos 40 et 42 rue St-André.

8° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St Thomas et Jefferson, Fulton, Chippewa, St-André et Ste-Marie, désigné par le No 11 et mesurant, au pied américain, 30 pieds de façade rue St Thomas, sur une profondeur de 110 pieds. Les améliorations comprennent une jolie maison cottage double en bois à un étage, retiré de la rue, ayant 5 chambres de chaque côté, galerie devant, auvent à l'arrière, lieux d'aisance, etc, citernes, cour devant briquetée. La propriété porte les Nos 358 et 358 1/2 de la rue St-Thomas.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de un et deux ans ou d'un seulement; aussi au gré de l'acquéreur. La partie à crédit s'il en est payable en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date de l'achat jusqu'à parfait paiement; toutes les clauses de sécurités comprises dans l'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire public, aux frais de l'acquéreur, qui assumera également de payer les taxes de ville dûes et exigibles en 1887 en sus du montant de l'adjudication. Un dépôt de dix pour cent du prix de la vente sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication.
9 juin—9 10 11 18 25—2 9 16 juil

Succession de John Canty

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,786—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers en cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'il en ont, pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Canty administratrice en cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
9juin—9,14,18

Charles J. Oberle vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,323.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, syndic provisoire et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 juin—9 14 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Résidence encoignure des rues Annonciation et Ste. Marie, désignée sous le No 122 rue Ste. Marie.

Vente pour effectuer un partage.

Alexandre Themet vs. Pierre Frésol, tuteur de Alfred Daniel Bajac.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,353.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau encoignure l'passage de la Bourse et Bienville—En vertu d'un jugement de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci-dessus le 6 juin 1887, et aussi conformément à un ordre ou décret du même juge dans la même affaire le 10 juin 1887, homologuant les procédures d'une assemblée de famille, je procéderai à la vente publique à l'encan, le SAMEDI 16 de juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, la propriété suivante, à savoir:

Un lot de terre d'encoignure situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Annonciation, Ste. Marie, St. André et Laurel lequel lot forme l'encoignure des rues Ste. Marie et Annonciation et mesure 28 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 123 pieds 10 pouces 5 lignes; ensemble une résidence en bois désignée par le No 123 rue Ste. Marie. Le tout d'après le plan qui sera exhibé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement définitif garanti par hypothèque et privilège de vendeur.

L'acte de vente pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel acte contiendra toutes les clauses d'usage relatives au paiement de 5 0/0, honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, assurance et transfert de police et la clause de non aliénation. Lesquels billets devront être divisés par coupons à la convenance des parties intéressées. La taxe pour l'année 1887 sera assumée par l'acquéreur en outre et en sus du prix d'adjudication; un dépôt de 10 0/0 sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication sur le montant de la vente.
11juin—11,18,25—2,9,16juil.

Résidence à étage rue Liberté No 414 près du Marché Keller

Résidence à étage sur la rue Claiborne, près de la rue Esplanade, No 286.

Plusieurs Maisons à deux corps de logis rue Claiborne Nos 282, 288 et 290, contiguës au lot ci-dessus.

Magnifique terrain, dans un bon voisinage, formant encoignure aux rues Galvez et Kerlerec.

Un ilet de terre faisant face à la rue du Canal.

Terrains vacants dans le Second, Troisième Districts et dans la ville de Carrollton.

Succession de Robert Joseph Ker.

No 20,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 11 juin 1887, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 mai 1887—

Les actions et propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir—

—Actions—

Trois actions de $100 chacune du chemin de fer New Orleans & Northeastern.

—Propriétés Foncières.—

PREMIER DISTRICT.

1° **Deux certains lots de terre,** situés dans le Premier District de cette ville désignés par les Nos 2 et 3 dans l'ilet compris entre les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité, lesquels lots de terre mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Liberté, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une maison à étage divisée entre quatre corps de logis et chaque corps de logis contenant deux chambres et galerie devant, dans la cour deux bâtisses séparées chacune contenant quatre chambres, cinq citernes, lieux d'aisance etc. le tout loué $32 par mois. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

2° **Quatre lots de terre** contigus situés dans le Second District de cette ville désignés par les lettres A, B, C et D dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Esplanade et le Chemin du Bayou.

2° **Le lot A,** mesure 72 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne 18 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Esplanade, 32 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue de l'Esplanade et 74 pieds 10 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison à étage ayant deux chambres, cuisine etc. connue par le numéro municipal 282 rue Claiborne.

3° **Le lot B** mesure 24 pieds 2 pouces de face à la rue Claiborne sur 123 pieds 8 pouces de profondeur. Ensemble une maison à étage avant au rez-de-chaussée corridor d'entrée, salon double avec portes à coulisses, salle à manger et trois chambres à coucher à l'étage supérieur. Dans la cour une bâtisse de deux chambres, citernes, lieux d'aisance, hangar, etc., etc.

No municipal 286 rue Claiborne.

4° **Le lot C** mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne sur 123 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble une maison double à mansarde contenant en avant six chambres, puis une autre bâtisse attenant au corps principal de quatre chambres, deux citernes, lieux d'aisance etc.

Numéro municipal No 288 rue Claiborne louée $24 par mois

5° **Le lot D** mesure 36 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne, sur 123 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble une maison à étage contenant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisance etc. Numéro municipal 290. Le tout … les mesures sont plus ou moins.

6° Un ilet de terre divisé en 26 lots désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, situé dans le … district, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Douane, Clarke et l'avenue Hagan. Lequel ilet de terre mesure 327 pieds 1 pouce de face à la rue du Canal, même façade à la rue de la Douane 313 pieds 4 pouces de face à l'avenue Hagan et la même sur la rue Clarke.

7° Deux lots de terre situés dans le même district, … désignés par les Nos 3 et 4 de … No 63. Les lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St Louis entre les rues Olympia et St Patrick, sur 111 pieds 5 pouces de profondeur et borné par …

8° **Seize lots de terre** situés dans le même district … par les Nos 1 à 16 inclusivement dans l'ilet compris entre les rues David, St Pierre, Toulouse et l'avenue de Carrollton. Lesquels lots de terre ont les dimensions suivantes, savoir.

Les lots Nos. 1 et 10, 33 pieds 4 pouces de face à l'avenue de Carrollton, les lots Nos 2 à 9, 30 pieds 2 pouces de face à l'avenue de Carrollton et tous les susdits lots ont 120 pieds de profondeur, et les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue St Pierre sur 120 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur, et le lot No 16, 33 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue David sur 120 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St Pierre.

9° **Dix certains lots de terre** situés dans le même District, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet compris entre les rues Cortez, Telemachus, Bienville et Conti. Lesquels mesurent savoir: Le lot No 6 34 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Conti sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur. Les lots Nos 7, 8 chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Conti, sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur.

Le lot No 8, formant encoignure aux rues Conti et Telemachus

Les lots Nos. 9, 10 et 11 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Telemachus, sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Bienville et Cortez et mesure 34 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur et face à la rue Cortez.

Les lots Nos 20, 21 et 22 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Cortez sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

TROISIÈME DISTRICT.

10° Six lots de terre contigus situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues Galvez, Johnson, Kerlerec et Columbus, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, et mesurant comme suit, savoir:

Le lot A forme l'encoignure des rues Galvez et Kerlerec, 31 pieds 6 pouces de face à la rue Galvez, sur 99 pieds de profondeur et face à la rue Kerlerec.

Les lots B C D, mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Galvez sur 99 pieds de profondeur.

Le lot E, 32 pieds de face à la rue Galvez, sur 163 pieds de profondeur.

Le lot F, 32 pieds de face à la rue Galvez, sur 99 pieds de profondeur. Le tout plus ou moins.

11° Un lot de terre de forme triangulaire, situé dans le même district, désigné par le No 3, dans l'ilet renfermé par les rues Rocheblave, Kerlerec, Columbus et Dorgenois, lequel lot de terre mesure 223 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur de 82 pieds 8 pouces 3 lignes du côté du No 2 et 257 pieds 4 pouces 7 lignes sur l'autre côté du triangle.

12° Un lot de terre situé dans le même district et ville, désigné par le No 2, dans l'ilet renfermé par les rues Rocheblave, Kerlerec, Columbus et Dorgenois, mesurant 37 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, 39 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 96 pieds 5 pouces 6 lignes sur le côté du lot No 1, et 82 pieds 8 pouces 3 lignes du côté du lot No 3

DANS LA VILLE DE CARROLLTON.

13° Douze lots de terre situés dans la ville de Carrollton faisant maintenant partie de la Nouvelle Orléans, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 20, 21, 22, 23 et 24, dans l'ilet No 18, renfermé par les rues de la Levée, Anne, Adams et Hillary; les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Anne sur 100 pieds de profondeur, le lot No 1 forme l'encoignure aux rues Adams et Anne.

Les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun 31 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue Adams, sur 137 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 24 forme l'encoignure des rues Levée et Adams et mesure 80 pieds 1 pouce de face à la rue Levée, 68 pieds sur la ligne de division du lot No 23 et 101 pieds sur la ligne de division du lot No 12.

Le lot No 23, 30 pieds de face à la rue de la Levée, sur 68 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 24, 91 pieds sur la ligne de division du lot No 22 et 40 pieds de largeur sur la ligne du fond

Le lot No 22, 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 21, 94 pieds sur la ligne de division du lot 23, 19 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne de division du lot No 13 et 17 pieds … Nos 20 et 21 mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses de sécurité d'usage. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1887.

Actes de ventes pardevant Henry E. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant des adjudications sera exigé comptant sur les lieux.
7 mai—7,14,21,28—juin 4,11

Succession de Henry Chapotin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 21,367—Division E.—Attendu que Mme Coralie Chapotin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Chapotin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela pourrait concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

Contenu du City Hotel.

Le plus vaste assortiment de meubles, tapis, miroirs, literie et articles de salle à manger qui ait jamais été mis en vente en cette ville.

PAR E. CURTIS, encanteur, JEUDI prochain, 9 du courant, à 10 heures 30 minutes, et les jours suivants, jusqu'à ce que tout soit vendu. Vente sans réserve pour cause de retraite des affaires.

Conditions: Comptant. 8 juin—

PAR JAS P. GUINAULT.

Jolie maison double rue Prieur, récemment construite.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 11 juin 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins.

Un lot de terre mesurant 34 pieds de face à la rue Prieur sur 100 pieds de profondeur, entre les rues Columbus et Laharpe. Ensemble une jolie maison double couverte en ardoises, ayant de chaque côté trois chambres de 3le, cuisine et une chambre à domestique, deux citernes, lieux d'aisance doubles, hangars etc; louée $24 par mois.

Un ilet de terre subdivisé en 24 lots renfermé par les rues Douane, Bienville, Salomon et Napoléon.

Conditions—Un tiers comptant, balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses pénales d'usages.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, Sr., notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes pour l'année 1887.
9 juin—

Résidence sur la rue Deléry, faisant face aux Casernes des Etats-Unis.

Succession de Pierre Miller.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,030.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 18 juin 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté 4 mai 1887—

Trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 82 renfermé par les rues Deléry, Tricou, Delaronde et Bienvenu, désignés par les Nos 2, 3 et 4.

1° Les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Deléry, sur 104 pieds 4 pouces de profondeur; le lot No 4 mesure 30 pieds de face à la rue Deléry, sur 104 pieds 4 pouces de profondeur; ensemble une grande résidence en bois retirée de la rue ayant plusieurs chambres et galerie sur le devant, cuisine, citernes, latrines, etc.; jardin sur le devant et arbres à ombrages.

2° Un autre lot de terre situé dans le même ilet, désigné par le No 19, mesurant 30 pieds de face à la rue Delaronde, sur 123 pieds de profondeur; ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant R. C. Stockton, notaire, aux frais des acquéreurs, ainsi que les taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication.
17 mai—17 21 28—juin 4 11 18

Jolie résidence en briques à étage rue Dauphine No 191 entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Louis Riera.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,973.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1887, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 24 mai 1887—

La propriété suivante appartenant à la susdite succession, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et Ste-Anne. Lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 128 pieds 7 pouces de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage avant au rez-de-chaussée un grand vestibule, salon double avec porte à coulisse et deux belles cheminées en marbre, au dessus quatre chambres à coucher, galeries devant et derrière. Une autre bâtisse en briques à étage avant cinq chambres, hydrant, lieux d'aisance, cour carrelée, etc. Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses pénales d'usage, honoraires d'avocat fixés à 5 pour cent et le transfert de police.

L'acquéreur paiera en sus du prix de vente les taxes pour l'année 1887.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication sera exigé de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny notaire
28 mai—28—juin 4 11 18 25—juillet 2

Deux ilets de terre situés à Alger et un banc à l'Eglise du Christ.

Vente de syndic.

James A. Renshaw vs. ses créanciers.

No 20,208—Cour Civile de District—Division A.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 2 juillet 1887 il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 26 mai 1887—

1° Un banc à l'église du Christ

2° Un ilet de terre situé dans le Cinquième District de cette ville renfermé par les Avenues Pacific, Atlantic et les rues De Armas et Eliza, et mesurant 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux Avenues Atlantic et Pacific et 247 pieds 4 pouces de face aux rues De Armas et Decatur.

3° Un ilet de terre situé dans le même District, renfermé par les Avenues Pacific, Elmire et les rues Decatur et Newton lequel ilet de terre mesure 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face à l'Avenue Pacific et à la rue Elmire 247 pieds 4 pouces de face aux rues Decatur et Newton.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire aux frais des acquéreurs y compris les taxes pour l'année 1887.
28mai—28—4 11 18 25—2juil.

MAGNIFIQUE PLACEMENT

Résidence à étage rue Dauphine, désignée par le No 67.

Trois résidences en briques, à étage, à l'encoignure des rues Conti et Bourbon désignées par les Nos 73, 75 et 77, faisant face à la rue Bourbon.

Aussi, la résidence voisine en briques, à étage, faisant face à la rue Conti, désignée par le No 91.

Vente positive pour le compte d'un propriétaire absent.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 11 juin 1887, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins.

Quatre lots de terre contigus, situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Conti et St-Louis, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4. Le lot No 1 mesure 20 pieds 4 pouces de face à la rue Bourbon sur 76 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur.

Le lot No 2 mesure 18 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur 76 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur.

Le lot No 3 mesure 19 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur 80 pieds 1 pouce de profondeur.

Sur chacun des susdits lots Nos 1, 2 et 3, il se trouve une résidence en briques, à étage, ayant chacune au rez de chaussée un vestibule et deux chambres; à l'étage supérieur deux chambres à coucher et balcon sur la rue, dans la cour et attenant aux maisons principales une bâtisse en briques, à étage, ayant plusieurs chambres, cour dallée, lieux d'aisance, etc.

Un autre lot de terre dans le même ilet et contigu aux propriétés ci-dessus décrites, désigné par le No 4 mesurant 22 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Conti, sur 59 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques à étage, contenant quatre chambres et attenant à la maison une cuisine à étage, ayant plusieurs chambres, cour briquetée, hydrant, etc., etc.

Les lots Nos. 1, 2 et 3 sont vendus avec le privilège d'une allée commune ouvrant sur la rue Conti et pour le privilège exclusif des dits lots.

Le lot No 1 formant l'encoignure, est loué à bail à M. Emile Garreau jusqu'au 30 septembre 1887, à raison de $50 par mois.

La propriété No 75 rue Bourbon est louée à bail à M. Pierre Deffey, jusqu'au 30 septembre 1889, à raison de $30 par mois.

La propriété No 77 rue Bourbon est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1887, à raison de $30 par mois.

Le lot No 4 fait face à la rue Conti et désigné par le No 91 est loué $25 par mois.

Un lot de terre situé dans le même district borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Bienville et Conti, lequel lot de terre mesure 19 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Dauphine sur 159 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur.

Ensemble, une jolie résidence en briques à étage, parfaitement finie avec toutes les dépendances en briques attenant à la maison principale. Cour dallée, hydrant, lieux d'aisance, etc. etc.

Cette propriété est vendue sujette à un bail à raison de $40 par mois jusqu'au 30 avril 1888.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Les propriétés ci-dessus décrites sont en parfait état et les capitalistes à la recherche d'un bon placement sont priés de ne pas manquer cette occasion, attendu que la vente aura lieu sans aucune réserve étant effectuée pour le compte d'un propriétaire absent, résidant en Europe.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'achat, les taxes pour l'année 1887

Actes de vente pardevant James Fahey, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé des acquéreurs.
28 mai—28—juin 4 au 11

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées dans le Premier et Quatrième Districts.

Succession de Jules Victor.

No. 21,134—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNER—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 juin 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Cypress, Roman et Prieur, 35 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de travers, le dit ilet de 55 pieds, plus ou moins; les améliorations qui s'y trouvent étant un cottage à un étage connu comme le No 482 rue Lafayette.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Félicité, Franklin et Liberté, désigné comme lot No 18 et formant le coin des rues St André et Liberté, mesurant 89 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue St André, sur 91 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Franklin, et 90 pieds de profondeur et face à la rue Liberté, sur 32 pieds 4 pouces et 7 lignes de large dans le fond; les améliorations comprennent la bâtisse double en bois à un étage No 505 rue St André.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans du jour de la vente, avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Benjamin Ory, notaire.
9 juin—16,30—juil 2,9

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Marie Lee Forsyth, épouse de John W. Black, et John W. Black et autres vs. les Mineurs Charles Henry, Arthur Carter et Ellen Adair Simpson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No. 20,894.

Vente pour opérer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—Le MARDI, 28 juillet 1887, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue Magasins, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le 16me jour de mai 1887 et signé le 20 mai 1887, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts, Franklin et Euphrosine, et désigné par le No 325. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 208 pieds du côté le plus rapproché de la rue Remparts et 205 pieds de l'autre côté.

2° Un autre terrain et les améliorations qui s'y trouvent, même district et carré d'ilet, désigné par le No 326 et mesurant 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 205 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue des Remparts; et 202 pieds de l'autre côté, mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste à un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs, souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux; billets qui devront être divisés en coupons si on le requiert et datés du jour de l'adjudication et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contenant toutes les clauses usuelles de garantie, celle aussi de non aliénation honoraires d'avocat, 5 pour cent du montant de la vente, assurés en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie, capital et intérêt. Les bâtisses devront être toujours assurées contre l'incendie jusqu'au paiement des billets et la police d'assurance transférée et livrée aux détenteurs des dits billets, autre garantie du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887, et un dépôt de dix pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 11 18 25 au 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence en bois à deux étages No 64 rue Jackson, entre Fulton et Rousseau.

Succession de Mme S. D. Bobb.

No 15,834—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans signé le 15 avril 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:—

La maison de résidence en bois à deux étages No 64 rue Jackson dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Philippe, Fulton et Rousseau, voici la description du terrain.

1° Le terrain No 12 du dit carré mesure 31 pieds 5 pouces 4 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un morceau de terre adjacent au premier à l'arrière et mesurant 63 pieds 4 pouces à l'arrière du dit terrain No 12 et d'une autre propriété (étant une portion du terrain désigné par le No 16) sur une profondeur égale et entre lignes parallèles, de 39 pieds 9 pouces et 4 lignes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant en sus de son adjudication, le paiement des taxes dues et exigibles en 1887 et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo C. Preot, notaire.
18 mai—18, 28—juin 4 11, 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John B. Croquine.

No 15,248. Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—JEUDI 7 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 31 mai 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci après.

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 6eme District de cette ville, dans l'ilet borné par la propriété Foucher, les rues St George, Edmond et Green désignés comme lots Nos 5 et 6 mesurant chaque 29 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Edmond sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 5 forme le coin des rues Edmond et St George.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1887 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. H. Dowling, notaire.

Aussi, en même temps et au même endroit, tous les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession incluant 5 vaches, 2 chevaux, charrettes et voitures etc, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
5 juin—5 11 18 25—juil. 2, 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Susan A. Simpson et autres vs. les enfants mineurs Charles Henry, Arthur Carter, Ida Rebecca et Ellen Adair Simpson, et la mineure Clara G. Dorr.

No 20,893. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI 28 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 16me jour de mai 1887, et signé le 20me jour de mai 1887 il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite savoir.

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts et devant Hercules, Button, et actuellement Franklin et Euphrosine. Le terrain est désigné par le No 7 et mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur une profondeur de 214 pieds du côté supérieur et 211 du côté inférieur.

2° Un terrain situé dans le même district et carré d'ilet désigné par le No 324. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur 211 pieds de profondeur du côté le plus rapproché de la rue des Remparts et devant Hercules et 208 pieds de profondeur du côté opposé.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets des acquéreurs souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux, divisés en coupons si on le requiert, datés du jour de l'adjudication et portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contiendront les clauses de garantie usuelles, de non aliénation honoraires d'avocat à 5 pour cent au montant de la vente en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie ou en intérêt. Les bâtisses devront être assurées constamment contre l'incendie jusqu'à parfait paiement des dits billets, et les polices d'assurance transférées et livrées aux détenteurs des billets comme garantie additionnelle du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles durant l'année 1887 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant au montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey notaire aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 11 18 25 au 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de coin pour épicerie,

à l'encoignure des rues Lafayette et Howard, et le cottage adjacent près du dépôt du chemin de fer Valley.

Interdiction de Mme Mary Hart.

Nos. 19,643—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mai 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Périllat, Howard et Freret, plus amplement décrite comme suit, à savoir:

1° Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Lafayette, Howard et Périllat, et mesure 21 pieds de face à la rue Lafayette 21 pieds 6 pouces de face à la rue Périllat, 126 pieds de profondeur et de face à la rue Howard et 123 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 2.

Les améliorations de l'encoignure comprennent une épicerie à un étage, avec une bâtisse dans le fond à deux étages et un cottage double à un étage connu par le No 214 rue Howard.

2° Un cottage à un étage No 100 rue Lafayette. Le terrain mesure 17 pieds 9 pouces de face à la rue Lafayette, 16 pieds 6 pouces de face à la rue Périllat, 118 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, et à peu près 117 pieds sur la ligne qui le divise du lot No 4.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, avec intérêt à 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente, garanti par privilège de vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs enchères, toutes les taxes dues et exigibles en 1887 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant James Fahey, notaire.
22 mai—22,28—juin 4, 11, 18, 25

Succession de Delia Dullanty.

femme décédée de Henry W. Pfeffer.

No 21,081—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mai 1887 il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci après à savoir—

Un quart d'ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de cette ville, désigné comme ilet No 42, borné par l'avenue Broadway, les rues Chestnut, Esther et Wall, étant cette portion faisant face aux rues Broadway et Esther, mesurant 120 pieds de face à la rue Esther sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Broadway.

Conditions.—$1300 comptant, et la balance à un an de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues durant 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.
25 mai—25, 28—juin 4, 11, 18, 25—juil 2

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magasin en briques de valeur et à trois étages, No. 61 rue Front et 80 rue Fulton.

Coin des rues Front et Lafayette.

John T. Moore Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al.

A l'encan. Pour un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 3 mai 1887 et signé le 9 mai 1887, Dossier No. 20,028, dans l'affaire de John T. Moore, Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al. Aussi un autre ordre du même honorable juge ci-dessus, en date du 20 mai 1887; aussi d'un jugement et ordre de l'honorable juge de paroisse de la cour de Franklin, paroisse Ste-Marie, en date du 14 mai 1887, à l'encan, il sera vendu.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Poydras et Lafayette, désigné par le lot No 16, et mesure 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de 117 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 15 le plus près de la rue Poydras, et une profondeur et façade à la rue Lafayette de 117 pieds 2 pouces et 5 lignes.

Le tout conformément à un plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques à trois étages, anciennement connu comme l'Hôtel des Etrangers, caves, etc.

Conditions—Pour un sept-huitième indivisé de la propriété, comptant en passant le titre. Pour le reste du huitième indivisé l'acquéreur fournira son billet daté du jour de la vente et payable douze mois après date à son propre ordre, le dit billet portant intérêt à 8 0/0 par an à partir de la date jusqu'au paiement et avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur le huitième d'intérêt vendu dans cette affaire et doit contenir les clauses de non aliénation et toutes les autres clauses de garantie, assurance, honoraires d'avocat, etc.

L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux. Acte de vente pardevant Jos. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mai—22,29—juin 5 12,19 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de valeur No 394 rue Canal,

entre Prieur et Johnson, adjacent aux magnifiques résidences de MM. Jno. T. Gibbons, juge A. Voorhies, Hon. John Fitzpatrick et autres.

Succession de John B. Couret, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI 25 juin 1887 à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine entre les rues Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 20 mai 1887 Dossier No 21,075 pour le compte de la succession de John B. Couret décédé, à l'encan il sera vendu

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal et Gasquet, (ou l'Avenue Cleveland) Prieur et Johnson mesurant ensemble 67 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles au pied américain conformément à un plan à l'emplacement de la vente.

Les améliorations comprennent cette charmante résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises connue par le No 394 rue Canal et cet ilet magnifiquement bâti, entre Prieur et Johnson contenant grandes galeries de face et de côté, corridors en haut et en bas, salons à arche avec devants de cheminées en marbre, salle à manger, cabinet, lieux d'aisance, store room, cuisine etc., quatre grandes et deux petites chambres à coucher, chambres à bains … gaz installations, tuyaux dans toute la bâtisse … et tout en bon état et bon ordre, cuve water works … écurie, chambres à domestiques etc. cour pavée dans le fond et sur le côté … un grand jardin à fruits et fleurs de grandes et spacieuses banquettes élevées au nouveau niveau dans un voisinage de choix et dans une partie de la ville des plus saines et peut être visitée avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie … L'acquéreur assumera en sus les taxes de 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire au frais de l'acquéreur.
22 mai—22 29—juin 5 12 19 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un intérêt indivis dans la bâtisse en briques à trois étages, No 150 rue Royale.

Succession de Calvin Porter, décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI 9 juillet 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre les rues Natchez et Gravier dans le Premier District de cette ville en vertu d'un décret de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 3 juin 1887, Dossier 20,556, pour le compte de la succession de Calvin Porter, décédé à l'enchère publique, il sera vendu:

Le septième 1/7 indivis intérêt d'un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St Pierre et Toulouse et mesurant—mesure française—30 pieds de façade rue Royale, sur une profondeur de 125 pieds.

Les améliorations qui s'y trouvent sont une bâtisse en briques à trois étages portant le No 150 de la rue Royale et ayant un corridor et 7 chambres, cuisine à deux étages, 3 chambres, cour et trottoir pavés en pierres plates entièrement loué $40 par mois.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur assumant en outre le paiement des taxes de 1887.

L'acte de vente pardevant George C. Preot, notaire aux frais de l'acquéreur.
5 juin—5 12 19 26—3 9 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois à double corps de logis.

258 rue Commune, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Succession de John Feehan et sa femme.

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI 18 juin 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre Natchez et Gravier dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 11 mai 1887. Dossier No 20,912, pour le compte de la succession de John Feehan et sa femme tous deux décédés il sera vendu à l'encan:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 48, borné par les rues Commune, Gravier, Rocheblave et Dorgenois, désigné par le No 19 et mesure 32 pieds 7 lignes de face à la rue Commune, 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds, toutes plus ou moins.

Les améliorations comprennent **un cottage en bois à double corps de logis,** connu comme le No 258 rue Commune ayant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, citerne, &c., loyer $10 par mois. A un demi mille de la station des chars de la rue Commune.

Conditions—Comptant en passant les titres. 20 0/0 comptant au moment payés sur les lieux. L'acquéreur assumera les taxes de 1887 en outre de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 mai—15 22 29—juin 5 12 18

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente sans réserve de vins et liqueurs, buvette, ustensiles et installations.

Dans l'affaire de Arthur A. Barber vs. Victor Lacost.

Cour Civile de District—Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juin 1887, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 271 rue Desatur, il sera vendu à l'encan, sans réserve et à l'effet de faire un règlement entre les parties—

Tout le contenu du dit local, consistant en vins, liqueurs, carafes, pendule, tables, chaises, barils de liqueurs, installations, comptoirs, étagères, cuillers, ustensiles de buvette, stove, ustensiles de cuisine, couteaux, fourchettes, vaisselle, une grande cuve, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.
9juin—9 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence en bois, à deux étages, avec porte cochère.

Cleveland Avenue, adjacente à la demeure et au magasin du Dr Lalmant, au coin des rues Gasquet et Claiborne.

Succession de Michael Duffy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 19,015.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, il sera vendu, à l'enchère publique, conformément à un ordre signé le 16 mai 1887, et à un ordre supplémentaire en date du 20 mai 1887, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La maison de résidence en bois à deux étages désignée par le No 109 rue Gasquet, dans le carré d'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, aujourd'hui Avenue Cleveland, Claiborne et Robertson. Ledit terrain mesure 25 pieds 6 pouces et 94/100 d'une ligne de façade rue Gasquet aujourd'hui Cleveland Avenue sur 106 pieds 6 90/100 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges y appartenant. Sa situation centrale et admirable la rend convenable comme résidence ou pour le commerce à cause de sa proximité au marché Claiborne, aux écoles, églises, chemins de fer urbains.

Conditions—1/2 ou le tout comptant, à l'option de l'acquéreur, la portion à crédit de un et de deux ans, payable en billets spécialement garantis par lien du vendeur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1887 en sus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant MM. Woulfe & Rouen, notaires, aux frais de l'acquéreur.
24 mai—24,29—juin 4,11,18,26

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Cinquième District.

Lot de terre vacant rue Vallette.

Succession de Frank Silva.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 15,459.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour en date du 1er juin 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 80 borné par les rues Vallette, Chestnut, Alix et Eliza, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Vallette, sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
4 juin—4 11 18 25—2 9 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une grocerie de détail coin des rues Jackson et Howard.

Successions de Patrick, Michael et John Sullivan

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 20,753.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887 à 2 heures p. m., sur les lieux coin des rues Jackson et Howard, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, date 13 mai 1887, je procéderai à la vente du contenu de la dite grocerie de détail, comprenant vins, liqueurs, conserves en boîtes, installations, etc d'après un inventaire enliassé.

Conditions—Comptant sur les lieux.
4 juin—4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de George Coats.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C—No 6,912.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la dite Cour en date du 17 mai 1887 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro 19 borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité, désigné par le No 5 sur un plan dressé par G. A. Hedin, voyer et mesurant conformément au dit plan 32 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite ou de faire rentrer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Benj Ory, notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
18 mai—18 21 28—4 11 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Carondelet, entre Harmonie et Plaisance.

Succession de Nicolo Migliore.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 18,883

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la dite Cour en date du 10 mai 1887, je procéderai à la vente de tous les droits, titres et intérêts du défunt étant 25/32 dans la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmonie et Plaisance, la dite portion de terre commence à une distance de 50 pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Plaisance et mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds 11 pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Plaisance puis à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Harmonie 63 pieds 11 pouces et 4 lignes, puis à un angle droit s'étendant parallèlement avec la rue Carondelet et vers la rue Plaisance 17 pieds 3 pouces et 3 lignes, puis à un angle droit sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Harmonie 135 pieds 4 pouces à la rue Carondelet, vis-à-vis du point de départ … la dite portion de terre étant composée du lot original No 5 et une partie des lots Nos 6 et 8.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Ben. Ory notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
18mai—18 21 28 juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le 4me District.

Coin des rues Jackson et Howard.

Succession de Patrick Michael et John Sullivan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 20,753.

VENTE A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite Cour en date du 13 mai 1887 je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite à savoir.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Liberté, Jackson, Howard et Josephine lequel dit lot forme l'encoignure des rues Jackson et Howard et mesure au pied américain 27 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Howard, entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste, à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garantie 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite ou de faire rentrer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Benj. Ory notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues, et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 mai—14, 21, 28 mai, 4, 11 18 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété charmante dans le Sixième District.

Succession d'Eliza Le Blanc, veuve d'Ambroise Grabert.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 18,789.

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasins entre Gravier et Natchez et en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston juge de la dite cour, en date du 9 mai 1887 je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Faubourg Ouest Bouligny, Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Jersey, Valence et Bordeaux, désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan déposé à l'étude de T. O. Stark, notaire et mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levée, Bordeaux, Valence et Jersey, désigné par la lettre A, sur un plan de A. C. Blanchard en date du 23 avril 1874, la dite portion de terre mesure conformément au dit plan 44 pieds 4 3/8 pouces de face à la ligne de séparation dans le fond des lots 23 et 24, 59 pieds de face sur la ligne de séparation vers la rue Jersey et 50 pieds sur la ligne de séparation vers la rue Levée et 44 pieds 7 pouces sur la ligne de séparation vers la rue Bordeaux la dite portion de terre étant composée avec la partie au fond des lots désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan de H. C. Moellhausen. Le tout de la propriété ci-dessus décrite doit être vendu ensemble.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, au frais de l'acquéreur.

Les acquéreurs paieront en sus de prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 mai—14 21 28—juin 4, 11,18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

9 actions du Cotton Exchange.

Succession de Samuel Friedland et épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 17,363

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 11 juin 1887 à midi et demi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, … ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 10 mai 1887, je procéderai à la vente de—

Deux actions du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange, conformément à un inventaire déposé au dit bureau.

Conditions—Comptant avant le transfert
28mai—29 juin 2 8 11

MASTER'S SALE.

John A. Morris vs M. et Mme P. E. Brulatour

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis, pour le District Est de la Louisiane, No 11,563—Chancellerie—En vertu et conformément à un jugement rendu le 13 mai 1887, moi, soussigné Spécial Master, je procéderai à la vente à l'encan, au pied de l'entrée principale de la Douane rue du Canal en cette ville, SAMEDI 2 juillet 1887 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Royale, Chartres et St-Louis, mesurant, au pied français, 60 pieds de face à la dite rue Royale sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; la dite propriété étant bornée sur le côté vers la rue St-Louis, par la propriété anciennement connue comme l'Hôtel St-Louis et maintenant Hôtel Royal, laquelle dite propriété appartient à la dite Mme P. E. Brulatour, par achat de E. D. Nores, par acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 4 mai 1882.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. SABOURIN, Spécial Master.
31mai—31 juin 8 15 22 29 juil 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Propriété de résidence de choix.

Résidence en bois, confortable, à deux étages, coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

Succession de John H. Kennard.

No 21,099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI 2 juillet 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, près Gravier en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 30 mai 1887 il sera vendu à l'encan

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Charles, Quatrième, Carondelet et Troisième désigné comme lots Nos 11 et 12 conformément à un plan de C. A. Hedin en date du 6 avril 1849. Le lot No 11 forme l'encoignure des rues St Charles et Quatrième et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 120 pieds et de face à la rue Quatrième, le lot No 12 touche au lot ci dessus et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent une grande et attrayante résidence en bois à deux étages connue comme No 641 rue St. Charles, confortablement subdivisée en de grands salons, bibliothèque, salle à manger, cabinet, lieux d'aisance, cuisine etc. sur le rez de chaussée, de splendides chambres à coucher, … chambres à bains etc, sur le premier étage et dépendances, caves etc., située dans un des plus beaux quartiers sur cette avenue populaire et entourée des maisons élégantes de MM. Jesse K. Bell, A. C. Hutchinson, J. D. Rouse et autres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en versements égaux à un ou deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur ensemble avec les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent comptant au moment de la vente.
31 mai—31—juin 4 11 18 25—juillet 2

Succession de John H. Kennard

No 21,099—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

Livres de lot, meubles de bureau, etc.,

—Aussi—

L'intérêt de feu John H. Kennard comme associé dans l'ancienne maison de lot de Kennard, Howe & Prentiss et son intérêt comme associé des livres de lot, effets mobiliers etc.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 juin 1887 à 1 heure p. m. à l'ancien bureau de MM. Kennard Howe & Prentiss No 3 1/2 rue Carondelet deuxième étage, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 30 mai 1887 à savoir:

Des livres de lot, meubles de bureau etc. du dit décédé, aussi l'intérêt du dit John H. Kennard comme associé de l'ancienne maison de lot Kennard, Howe & Prentiss et son intérêt comme associé dans les livres de lot, effets mobiliers etc.

Conditions—Comptant
31mai—31 juin 4 8 11

Meubles de maison consistant

En meubles élégants de salon, chambres à coucher, salle à manger, meuble de bibliothèque, miroirs, tapis, store, etc., vaisselle, verres, etc., livres avec gravures, ornements et beaucoup d'autres articles.

Succession de John H. Kennard.

No 21,099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—MARDI le 14 juin 1887, à 11 heures à la résidence No 641 Avenue St Charles coin Quatrième, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 30 mai 1887, il sera vendu à l'encan

L'assortiment général de meubles de maison

Conditions—Comptant
31mai—31—4 11,14juin.

ANNONCE JUDICIAIRE

LA MAISON FORESTIER,

Au coin des rues Esplanade et White.

Succession de Mme A. L. Gainer, épouse de L. Forestier.

No 14,824—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI 25 juin 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine … en vertu d'un ordre de l'Hon Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 26 mars 1887, il sera vendu à l'encan

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, passages, privilèges, etc., y appartenant situés dans le 3ème district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Lepage, White, Septime et Washington, mesurant 182 pieds 4 pouces et 5 lignes de façade rue Lepage et … pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de façade rue White 173 pieds 1 ligne … faisant face à la rue Lepage et 310 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur du côté de la rue Septime et se composant des terrains No. 3 à 14 inclusivement d'après un plan de E. Pilié, daté du 26 mars 1881 et annexé à un acte de vente du 20 mai 1881 pardevant E. Grima, notaire.

Les améliorations comprennent la résidence élégante qui s'y trouve, connue comme la demeure de M. Forestier.

Conditions—1/3 ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets portant intérêt à 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque sur la propriété vendue. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de la présente année et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets … Les améliorations seront assurées pour le montant des billets, et la police transférée au vendeur ou aux futurs détenteurs des billets.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore Guyol, notaire. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.
24mai—24 28 juin 4 11 18 25

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage de propriétés de valeur dans le Troisième District.

Splendidement situé, excellent voisinage.

Mlle F. Louise Andry vs. Mme E. L. Nunez et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.—No 20,975.

—Aussi—

Succession de Claude V. Andry.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 6809

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur—Bureau, No 14, rue de Chartres—SAMEDI 2 juillet 1887, à la Bourse d'encan Arcade, en vertu d'un jugement en partage rendu le 16 mai 1887, par l'Hon. W. T. Houston, dans la première affaire ci-dessus décrite, aussi en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D—No 6809, en date du 25 mai dans l'affaire de la succession de Claude V. Andry il sera vendu—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Kerlerec et Columbus, désignés comme lots A et B, les dits lots étant subdivisés par les lots désignés par les Nos 87 et 88 dans le dit jugement en partage et l'ordre de vente de la dite succession.

1° Le lot B mesure au pied américain 32 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Robertson 108 4 3 de profondeur sur le côté vers la rue Columbus 34 10 4 sur la ligne du fond et 119 5 2 sur le côté vers le lot A.

Les améliorations sur ce lot comprennent un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises avec quatre chambres bien finies, une cuisine une galerie et une cuve aussi des arbres fruitiers.

2° Le lot A mesure au pied américain 31 pieds de face à la rue Robertson, 119 3 2 de profondeur sur le côté vers le lot B, 128 6 4 sur le côté vers la rue Kerlerec et 32 2 4 sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville en date du 20 mai 1887, déposé en mon bureau, sur lequel les dimensions en mesure françaises peuvent être vues.

Toutes les mesures ci-dessus correspondent avec la mesure française, marquées en encre rouge sur un plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers sur le tout comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie, l'assurance, honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29mai—29—5 12 19 26juin—1,2juil.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,252—Division C—F. A. Kraft vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, F. A. Kraft, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant Paul Keusch, notaire, en cette ville, le 20me jour de juin 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur la remise des biens et effets du pétitionnaire, ainsi qu'il est dit dans la dite pétition, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens dudit pétitionnaire soient suspendues et que J. D. H. B. Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 18 mai 1887.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
19mai—4f en 30 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Lazarus Levy vs ses créanciers. No 21,404—Division D—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire, Lazarus Levy soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le MARDI … de juillet 1887, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que Wynne Rogers avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1887.

N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 juin—3f en 10j